



Rapport de la Décennie 2011-2020; information

Proposition:

Le Synode prend connaissance du *Rapport de la Décennie 2011-2020* «Animés par Dieu. Engagés pour les humains.»

Explication

I. Contexte

Conformément à l'art. 174 al. 3 du Règlement ecclésiastique, le Conseil synodal est chargé d'établir tous les dix ans un rapport faisant le point sur la vie et l'activité de l'Eglise. Le Règlement ecclésiastique ne contient pas d'indications plus précises quant à la forme de ces *Rapports de la Décennie*. Par le passé, il n'était pas rare que des pasteurs et pasteuses à la retraite ou d'anciens membres du Conseil synodal aient été tenus de fournir une contribution écrite. Néanmoins, ce rapport a déjà existé sous la forme d'une présentation audiovisuelle contenant 134 diapositives (*Rapport de la Décennie 1971-1980*). Le dernier en date (2001-2010), intitulé *Kirche - bewegt / Eglise-en-marche*, était une solution multimédia en ligne contenant une foule d'informations.

Conformément au mandat reçu, le Conseil synodal a rédigé le présent *Rapport de la Décennie* pour la période 2011-2020 et a le plaisir de le soumettre au Synode pour qu'il en prenne acte.

II. *Rapport de la Décennie 2011-2020* «Animés par Dieu. Engagés pour les humains.»

a) Contenu

Sur le plan ecclésial, la décennie écoulée a été marquée par trois événements majeurs: les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont devenues une Eglise à trois ministères avec les premières reconnaissances de ministères accordées aux catéchètes et aux collaborateurs socio-diaconaux et collaboratrices socio-diaconales en 2012. Le processus d'élaboration de la Vision, suscité par le Synode, a marqué les événements de 2013 à 2017 et a atteint son apogée lors de la fête de l'Eglise «Deux-points» en septembre 2017. Enfin, la révision de la loi sur les Eglises nationales bernoises a redéfini les relations entre Eglise et Etat.

Ces trois jalons dans l'histoire de notre Eglise sont mis à l'honneur dans le présent *Rapport de la Décennie*. Par ailleurs, d'autres événements y sont valorisés, comme la centralisation de l'administration dans la Maison de l'Eglise en 2012/2013, le jubilé de la Réforme en 2017 ou les répercussions de la pandémie de coronavirus sur la vie des paroisses en 2020. Le rapport présente de plus des aperçus des régions et des paroisses et donne des informations sur des prestations importantes de l'Eglise.

Les réflexions qui émaillent le *Rapport de la Décennie* ont ceci de commun qu'elles sont guidées par la Vision «Animés par Dieu. Engagés pour les humains.» La formule de la Vision figure ainsi dans son intitulé.

b) *Forme*

Pour le *Rapport de la Décennie 2011-2020*, le Conseil synodal a choisi la forme d'un livre au graphisme attrayant. L'ouvrage est donc généreusement illustré et veille à faire appel à de nombreuses autrices et auteurs. Cinquante photos ont été soigneusement sélectionnées et présentées chacune à une personne différente en lui demandant de formuler ses souvenirs et ses pensées. Ce concept permet de traduire des impressions visuelles très diverses et de présenter de nombreuses facettes de la vie de l'Eglise vues sous différents angles. Un large éventail de thèmes y est exposé. Les photographies et les textes sont classés par ordre chronologique suivant la date de la prise de vue. Dans l'intention d'approfondir la réflexion, le *Rapport de la Décennie* contient en outre des contributions fondamentales rédigées par des spécialistes de renom sur les trois thèmes marquants de la décennie passée.

c) *Mise en œuvre et diffusion*

Soutenu par Pia Moser dans la phase conceptuelle, le vice-président du Conseil synodal, Iwan Schulthess, a élaboré le concept du *Rapport de la Décennie 2011-2020* et a assuré la liaison entre le Conseil synodal et la direction du projet durant la phase de mise en œuvre. Pia Grossholz, ancienne membre du Conseil synodal de 2003 à 2019 et qui en a été la vice-présidente à partir de 2007, a pu être engagée comme responsable du projet chargée de sa mise en œuvre. Elle a abattu avec professionnalisme un travail de longue haleine, en sélectionnant notamment des images provenant de la vaste banque de données photographiques des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ainsi que des clichés pris par d'autres photographes dans les paroisses. Elle a ensuite recherché les auteurs respectifs, mené les négociations avec la maison d'édition, et enfin revu et corrigé les textes reçus.

Le *Rapport de la Décennie* est tiré à 1500 exemplaires. Outre les membres du Synode et les personnes ayant pris part au projet, les paroisses reçoivent chacune un exemplaire. Les collaborateurs et collaboratrices des paroisses qui le souhaitent peuvent commander des exemplaires supplémentaires à la Maison de l'Eglise. Mais le *Rapport de la Décennie* doit aussi servir aux Eglises sœurs réformées, aux autres Eglises nationales, au Conseil-exécutif et à la presse.

d) *Remerciements*

Si on devait résumer le contenu du *Rapport de la Décennie 2011-2020*, nous retrouverions: en première partie, cinquante photographies qui éveillent la curiosité et documentent la vie de notre Eglise, chacune accompagnée d'un texte d'une page rédigé par un ensemble hétérogène d'auteurs; en deuxième partie trois articles de fond sur les thèmes essentiels que sont l'Eglise des trois ministères, la Vision de notre Eglise et la révision de la loi sur les Eglises. Du point de vue du Conseil synodal, une œuvre remarquable et admirable a été réalisée. Il remercie chaleureusement la responsable du projet et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du *Rapport de la Décennie*.

Le Conseil synodal

Annexe

Rapport de la Décennie 2011-2020 [envoi par courrier séparé]